VERSION AMENDÉE

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – **POSTULAT**

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	**DECS**	**Date**	**17 février 2026**
Numéro	**26.114**	**Heure**	**16h13**

Auteur-e(-s) : **Groupes Vert'Libéral et VertPOP**	**Lié à** (facultatif) **:** **ad**
Titre : **Travail non payé, une preuve d'amour ?**	

Contenu :

Nous demandons au Conseil d'État d'étudier le moyen d'informer clairement et de manière chiffrée tous les jeunes du canton des risques de pertes et de la dépendance subie en cas d'arrêt de travail ou de diminution du temps de travail, afin qu'elles et ils prennent des décisions pour leur avenir en toute connaissance de cause.

Développement :

S'occuper des enfants et gérer le foyer sont de nobles tâches. Malheureusement, notre société, qui encourage souvent les femmes à s'y consacrer, a décidé que ce travail ne vaut rien, puisque émanant d'un sentiment purement altruiste et désintéressé de la part des femmes, qui seraient naturellement, par essence, prêtes à se sacrifier par amour. Ce travail est donc invisibilisé à tous les niveaux, sociétal et financier.

Le principal moteur des inégalités économiques entre femmes et hommes est l'arrêt de travail ou la diminution sévère du temps de travail des femmes pour s'occuper de leur famille. Les femmes (et les hommes) sont-elles au courant de ce qu'elles perdent, qui les fragilisera financièrement toute leur vie ? Une progression salariale plus lente, une épargne pour la retraite moindre, une dépendance au salaire du conjoint plus forte et un risque de paupérisation accru en cas de divorce ou de séparation.[1]

La plupart des femmes n'ont jamais évalué l'impact d'un temps partiel sur leur 2e pilier. La différence entre les rentes féminines et les rentes masculines était de 47% en 2022, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). Lorsqu'elles reçoivent une information claire à ce sujet, les femmes changent de comportement et font en sorte de compenser ces pertes.[2]

Cette information donnée serait un petit pas vers davantage d'égalité femmes-hommes, vers une amélioration des conditions financières des femmes notamment. Ce serait également un allègement des charges sociales pour le canton et les communes.

[1] https://www.socialchangeswitzerland.ch/?p=4400

[2] https://www.ifo.de/en/cesifo/publications/2024/working-paper/not-thinking-about-future-inattention-and-maternal-labor-supply

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Diane Skartsounis

Autres signataires (*prénom, nom*) **:**	**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) **:**	**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) **:**
Stéphanie Skartsounis	Marina Schneeberger	Cloé Dutoit
Barbara Blanc	Catherine Loetscher	Armin Kapetanovic
Monique Erard	Patrick Erard	Sarah Blum
François Perret	Nicolas de Pury	Mireille Tissot-Daguette
Maxime Auchlin	Mauro Moruzzi	Blaise Fivaz
Brigitte Leitenberg	Jennifer Hirter	

VERSION NON AMENDÉE

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – **POSTULAT**

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	**DECS**	**Date**	**17 février 2026**
Numéro	**26.114**	**Heure**	**16h13**

Auteur-e(-s) : **Groupes Vert'Libéral et VertPOP**	**Lié à** (facultatif) **:** **ad**
Titre : **Travail non payé, une preuve d'amour ?**	

Contenu :

Nous demandons au Conseil d'État d'étudier le moyen d'informer clairement et de manière chiffrée tous les jeunes du canton des risques de pertes et de la dépendance subie en cas d'arrêt de travail ou de diminution du temps de travail pour se consacrer au travail domestique, entre autres, afin qu'elles et ils prennent des décisions pour leur avenir en toute connaissance de cause.

Développement :

S'occuper des enfants et gérer le foyer sont de nobles tâches. Malheureusement, notre société, qui encourage souvent les femmes à s'y consacrer, a décidé que ce travail ne vaut rien, puisque émanant d'un sentiment purement altruiste et désintéressé de la part des femmes, qui seraient naturellement, par essence, prêtes à se sacrifier par amour. Ce travail est donc invisibilisé à tous les niveaux, sociétal et financier.

Le principal moteur des inégalités économiques entre femmes et hommes est l'arrêt de travail ou la diminution sévère du temps de travail des femmes pour s'occuper de leur famille. Les femmes (et les hommes) sont-elles au courant de ce qu'elles perdent, qui les fragilisera financièrement toute leur vie ? Une progression salariale plus lente, une épargne pour la retraite moindre, une dépendance au salaire du conjoint plus forte et un risque de paupérisation accru en cas de divorce ou de séparation.[1]

La plupart des femmes n'ont jamais évalué l'impact d'un temps partiel sur leur 2e pilier. La différence entre les rentes féminines et les rentes masculines était de 47% en 2022, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). Lorsqu'elles reçoivent une information claire à ce sujet, les femmes changent de comportement et font en sorte de compenser ces pertes.[2]

Cette information donnée serait un petit pas vers davantage d'égalité femmes-hommes, vers une amélioration des conditions financières des femmes notamment. Ce serait également un allègement des charges sociales pour le canton et les communes.

[1] https://www.socialchangeswitzerland.ch/?p=4400

[2] https://www.ifo.de/en/cesifo/publications/2024/working-paper/not-thinking-about-future-inattention-and-maternal-labor-supply

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Diane Skartsounis

Autres signataires (*prénom, nom*) **:**	**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) **:**	**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) **:**
Stéphanie Skartsounis	Marina Schneeberger	Cloé Dutoit
Barbara Blanc	Catherine Loetscher	Armin Kapetanovic
Monique Erard	Patrick Erard	Sarah Blum
François Perret	Nicolas de Pury	Mireille Tissot-Daguette
Maxime Auchlin	Mauro Moruzzi	Blaise Fivaz
Brigitte Leitenberg	Jennifer Hirter	